

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 163/2022

A la société CENTRAL MOTORS

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/MIN/EDD/CNB/MM/1/2020, conclu avec le Ministère de l'Environnement et Développement Durable, pour un montant total hors taxe de dollars américains deux cent quatorze mille six cent cinquante-cinq, dix-sept (USD 214.655,17) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 15/07//2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général a.i.